

1 REGLEMENT GENERAL

CLÔTURE DES ENGAGEMENTS : 9 OCTOBRE 2025

TUTO CREER ET ENGAGER UNE EQUIPE

1.1 CALENDRIER GENERAL RECAPITULATIF

DATE	OBJET	INFORMATIONS PARTICULIERES
2 OCTOBRE 2025	CMR ÎLE-DE-FRANCE	Format hybride (Présentiel + Visio)
9 OCTOBRE 2025	REUNION DES CAPITAINES D'EQUIPES	Visioconférence
9 OCTOBRE 2025	CLÔTURE DES ENGAGEMENTS CHAMPIONNAT HAND A 7	
30 OCTOBRE 2025	CONSULTATION DES CALENDRIERS	Via le site internet https://sport-u-iledefrance.com/sports-co-hand/
6 NOVEMBRE 2025	DEBUT DES RENCONTRES HAND A 7	

1.2 MODALITES DE PARTICIPATION

1.2.1 LICENCE FF SPORT U ET CARTE ETUDIANTE OBLIGATOIRES

L'étudiant(e) ne pourra participer aux épreuves organisées par la FF Sport U, qu'après présentation, à l'organisateur ou à son représentant (**délégué, arbitre**) et au **capitaine de l'équipe adverse**, de sa **licence 2025/2026** dématérialisée ou d'une attestation produite par son AS, **accompagnée de sa carte étudiante de l'année en cours** (ou d'un certificat de scolarité).

La présentation des pièces ci-dessus atteste :

- ✓ que l'étudiant appartient à l'établissement concerné,
- ✓ que l'AS dispose de l'attestation de l'étudiant ayant répondu positivement à toutes les questions du questionnaire de santé. Si tel n'est pas le cas, l'AS est en possession du certificat médical de non contre-indication à la pratique du Handball en compétition.

ATTENTION : En cas de non-présentation de la carte étudiante et afin de pouvoir jouer, l'arbitre ou le capitaine de l'équipe adverse émettra un signallement sur la feuille de match avant le début de la rencontre. Le statut d'étudiant devra être justifié à posteriori auprès de la LIFSU **afin de valider le résultat du match**.

En cas de manquement à ces dispositions, ou de fraude, même constatés à posteriori, les sanctions suivantes seront appliquées : match perdu par pénalité + sanction prononcée par la CMR et la commission de discipline le cas échéant.

Le responsable d'équipe ou l'entraîneur doit OBLIGATOIREMENT être en possession d'une licence ENCADRANT.

1.2.2 INTEGRATION DES LICENCES INDIVIDUELLES ET/OU EXTERIEURES

- **Rappel :**

La **licence individuelle** concerne tout étudiant qui ne dispose pas d'A.S. au sein de son établissement ; celui-ci pourra être autorisé à intégrer l'équipe d'une A.S. de la même académie dans les limites présentées ci- dessous.

La **licence extérieure** concerne tout licencié qui ne dispose pas dans sa propre A.S. d'une équipe dans le sport considéré ; celui-ci pourra être autorisé à intégrer l'équipe d'une A.S. de la même académie dans les limites présentées ci- dessous.

- **Dispositions :**

- **Pour les Ecoles :**

En niveau 1, aucune licence individuelle ou extérieure n'est autorisée en championnat des écoles qualificatif pour la finale nationale.

- **Pour les Universités :**

En niveau 1, 1 joueur individuel maximum est autorisé par équipe. Aucune licence extérieure n'est autorisée.

- **Pour les Ecoles et Universités :**

Dans les niveaux 2 et 3, une ou plusieurs licence(s) individuelle(s) et /ou extérieure(s) seront autorisées dès lors qu'il n'est pas possible de composer une équipe complète au sein de l'AS. Les équipes pourront être composées d'étudiants issus d'écoles et/ou d'universités différentes.

- Le/la Joueur-se ne peut participer qu'avec une seule association sportive (même si l'étudiant possède deux cartes étudiantes).

- La LIFSU-Paris doit émettre un avis favorable à tous les cas de figure présentés.

1.2.3 FORMALITES ADMINISTRATIVES D'ENGAGEMENT :

L'inscription définitive des équipes est validée par le respect obligatoire des 2 étapes suivantes :

- Avoir effectué l'engagement sur MysportU pour le **Jeudi 9 Octobre 2025 dernier délai**
- Les droits d'engagement associés seront à régler à réception de la facture envoyée par la LIFSU-Paris.

1.2.4 DROITS D'ENGAGEMENT :

AS sans terrain : 150 € par équipe

AS avec terrain [1 rencontre possible] :

1^{ère} équipe : 50 € par équipe

2^{ème} équipe : 50 € par équipe

Au-delà de 2 équipes : 130 € par équipe

NOUVEAUTE : Les niveaux arbitrés (N1 et N2 en handball) devront s'acquitter d'un coût supplémentaire de 100€ par équipe engagée.

2 REGLEMENT SPECIFIQUE HANDBALL

2.1 DUREE DES MATCHES

Durée incompressible d'échauffement : 15 minutes

Pour les niveaux 1 et 2

2 mi-temps de 30 minutes (arrêt aux temps-morts)

1 temps-mort (TM) par mi-temps

Pour le niveau 3

2 mi-temps de 30 minutes (sans arrêt du temps)

1 temps-mort (TM) par mi-temps

Matches à élimination :

- ✓ En cas d'égalité à la fin du temps réglementaire : séance de 5 tirs au but (TAB)
- ✓ Puis mort subite.

2.2 JOUEURS BRÛLÉS

- Règle régionale pour les AS ayant au moins 2 équipes :

Une liste de 7 joueurs brûlés sera déposée lors de l'engagement initial de l'équipe dans le meilleur niveau (niveau 1). Tout joueur figurant sur la liste ne pourra participer à aucune rencontre avec une autre équipe.

Si la liste de joueurs brûlés n'est pas adressée à la fin de la deuxième journée, la LIFSU Paris - Île-de-France prendra les 7 premiers joueurs de l'équipe 1 marqués sur la feuille de match de la première journée comme joueurs brûlés. Au niveau universitaire, aucun joueur apparaissant sur une feuille de match en équipe 1 ne pourra jouer en équipe 3 même s'il n'est pas brûlé.

NB : Ces listes de joueurs brûlés seront visibles sur la page handball de notre site www.sport-u-iledefrance.com

- Règle de brûlage entre plusieurs équipes d'une même AS :

S'agissant d'une AS qui engage plusieurs équipes au même niveau, une règle de non-cumul s'appliquera entre les 2 équipes. **Aucun passage d'un collectif à l'autre n'est autorisé pour ces joueurs brûlés.**

2.3 REGLE PARTICULIERE

En niveau 1, si une AS a 2 équipes dans la même poule, le match les opposant se déroulera lors de la première journée.

2.4 CLASSEMENT DES POULES

Le classement des poules sera fait en attribuant :

- 3 points à l'équipe gagnant la rencontre,
- 2 points aux 2 équipes lors d'un match nul,
- 1 point à l'équipe perdant la rencontre,
- 0 point à l'équipe ayant déclaré forfait.

En cas d'égalité :

Si deux équipes ou plusieurs équipes totalisent le même nombre de points, elles seront départagées selon les dispositions suivantes :

1. Par le nombre de matchs perdus par forfait.
2. Par la différence des buts marqués et des buts encaissés entre les équipes concernées.
3. Par le plus grand nombre de buts marqués dans les rencontres entre les équipes concernées.
4. Par le moins grand nombre de buts encaissés dans les rencontres entre les équipes concernées.
5. Par la différence de buts marqués et encaissés sur l'ensemble de la compétition
6. Par le plus grand nombre de buts marqués sur l'ensemble de la compétition.
7. Par le moins grand nombre de buts encaissés sur l'ensemble de la compétition.
8. Par le moins de sanctions enregistrées.
9. Par tirage au sort.

2.5 FORFAITS – AMENDES

- FORFAIT AVEC PREAVIS*	50,00€
- FORFAIT SANS PREAVIS**	100,00 €** 2 Forfaits = l'équipe est exclue du championnat
- FORFAIT GENERAL ANNONCE	100,00 €
- FORFAIT GENERAL PAR PENALITE	200 € Cumulé aux forfaits enregistrés

Au coup de sifflet de début de match (échauffement passé), l'équipe incomplète, **moins de 5 joueurs (euses)** présent(e)s est déclarée **FORFAIT**. Le terrain devra être libéré pour l'heure de l'échauffement du match suivant.

Pour les matchs arbitrés, les forfaits non déclarés avant le mercredi 16h00 seront à la charge de l'équipe forfait (45 € niveau 1 et niveau 2) + amende (100 €).

ATTENTION :

- **2 FORFAITS entraînent le forfait général de l'équipe, sa rétrogradation au niveau inférieur pour la saison suivante et une amende de 200 €.**
- **En cas de non-transmission du résultat d'un match, les 2 équipes sont considérées comme forfait.**

2.6 RECLAMATIONS

Pour être prise en considération, toutes réserves ou réclamations doivent obligatoirement figurer sur la feuille de match avec un rapport de l'arbitre, être confirmées par mail sous 24 heures.

2.7 REPORT DES MATCHES

• Principe de base :

Les demandes reports sont **à caractère très exceptionnel et annoncés au plus tard le vendredi 14h précédant le match.**

• Procédure :

En cas d'empêchement majeur, l'équipe demandeuse doit contacter la LIFSU Paris Île-de-France au plus tard le vendredi précédant le match et proposer une solution alternative via le [formulaire de demande de report en ligne](#) une fois l'accord trouvé avec l'équipe adverse (ce qui suppose de contacter l'équipe adverse en amont et de proposer un gymnase accueillant la rencontre). La LIFSU Paris Île-de-France se mettra en contact avec l'arbitre avant le mardi 17h.

Les arrangements entre équipes doivent se faire de obligatoirement par mail afin d'avoir des traces écrites. En cas de litige, seuls les écrits seront pris en compte par la LIFSU-PARIS.

En cas d'indisponibilité d'installation sportive, la LIFSU-Paris proposera un lieu de rencontre dans la mesure du possible. Si cette solution ne convient pas, un forfait sera attribué à l'équipe demandeuse.

Quand un report est accepté par la LIFSU-Paris et qu'il est validé, l'équipe absente sur le terrain à la date du report est déclarée battue par forfait et supportera la charge des frais d'arbitrage.

En cas d'incident sur les installations sportives empêchant le déroulement de la rencontre, la LIFSU-Paris reprogrammera le match.

2.8 QUALIFICATION CHAMPIONNATS DE FRANCE

NIVEAU	RETOUR INTER-LIGUES	FINALES
CFU National 1	2 AVRIL 2026	9 AU 11 JUIN 2026 à BREST
CFU National 2	2 AVRIL 2026	9 AU 11 JUIN 2026 à BREST
CFE National 1	5 FEVRIER 2026	17 AU 19 MARS 2026 à GRENOBLE
CFE National 2	5 FEVRIER 2026	17 AU 19 MARS 2026 à GRENOBLE
CDF BEACH HANDBALL	Sur inscription Au plus tard le 17 MAI 2026	SEMAINE DU 12 JUIN 2026 (dates et lieu à confirmer)

Les modalités de qualification sont fixées par la CMN.

3 DEROULEMENT DES RENCONTRES

3.1 CALENDRIER

Les lieux, dates et heures des rencontres sont fixés par la LIFSU - PARIS pour les compétitions régionales et inter-ligues ⇒ [site des calendriers](#).

Jusqu'au mercredi soir précédant les rencontres, des modifications sont susceptibles d'être apportées aux calendriers. Vous devez donc consulter le site régulièrement pour en être informé.

Passée cette limite du mercredi soir, les éventuelles modifications de calendriers vous seront notifiées par téléphone ou mail.

3.2 PROCEDURE D'AVANT MATCH

- **En amont de la rencontre :**

Les capitaines doivent impérativement se contacter **au moins 72h à l'avance** (soit au plus tard le lundi précédant la rencontre) afin de **confirmer la présence de l'équipe et éviter ainsi des déplacements inutiles**.

- **Le jour de la rencontre :**

Avant la rencontre, les capitaines devront présenter la composition de leur équipe, les licences dématérialisées FF Sport U et les cartes étudiantes des joueurs au représentant de la FF Sport U (arbitre ou délégué) et/ou au capitaine adverse.

Tous les joueurs doivent être présents au début de la rencontre au moment de la vérification des licences.

3.3 UTILISATION DES INSTALLATIONS

- **Procédure :**

Nous mettons à votre disposition pour les compétitions (et entraînements) un certain nombre d'installations de la Ville de Paris. Nous vous rappelons qu'il faut impérativement **enregistrer votre présence** auprès des gardiens.

ATTENTION : L'utilisation de la colle est interdite dans de nombreux gymnases. Il est impératif de respecter les règles édictées.

- **Sécurité :**

La plupart des installations ne disposant d'aucun personnel spécifique, vous veillerez particulièrement à l'installation et au rangement des matériels sportifs mis à votre disposition.

La LIFSU-Paris attire tout particulièrement votre attention sur la manipulation des buts de Handball, et sur l'impérieuse nécessité de les fixer au sol en début de séance, mais également de les ranger, lorsque l'activité suivante est différente, en les accrochant aux endroits prévus à cet effet afin d'éviter qu'ils basculent en cas de suspension. Votre vigilance permettra d'éviter des accidents qui peuvent être très graves.

3.4 RESPECT DES HORAIRES

Les horaires annoncés sur les calendriers sont ceux d'accès à la salle. Chacun est prié de respecter cet horaire et le temps d'échauffement (15' minimum) afin que la rencontre se déroule dans son intégralité.

3.5 FEUILLES DE MATCHES

Les feuilles de match sont téléchargeables sur notre site internet www.sport-u-iledefrance.com.

Nombre de joueurs maximum sur la feuille de match : 14.

L'équipe marquée en premier (celle qui reçoit) sur le calendrier fournit la feuille de match en version papier.

LES FEUILLES DE MATCH DEVRONT ÊTRE RÉDIGÉES AVEC UNE GRANDE ATTENTION ET DE FAÇON PRÉCISE ET LISIBLE (NIVEAU - N° DE POULE - N° DE LICENCE...).

Attention : les 2 équipes doivent photographier la feuille de match.

En cas de problème, l'équipe doit émettre des réserves écrites avant ou après la rencontre au dos de la feuille de match FF Sport U. La Commission Mixte Régionale (CMR) sera sollicitée au besoin en cas de litige ; la Commission Disciplinaire (organe de la CMR) interviendra également si nécessaire.

3.6 COMMUNICATION DES RESULTATS

Pour être validés, les résultats doivent impérativement être communiqués à la **LIFSU - PARIS** selon la procédure suivante :

- **Dès la fin du match**, la feuille de match est à envoyer au format **photo** (exploitable) **par l'arbitre en présence des 2 capitaines d'équipes** à l'adresse creteil@sport-u.com
En l'absence d'arbitre, l'ÉQUIPE VAINQUEURE est responsable de l'envoi de la feuille (et non l'équipe qui reçoit).
- Les résultats doivent être obligatoirement communiqués à la LIFSU-Paris **avant le vendredi midi par l'arbitre ou à défaut par l'équipe gagnante.**

3.7 CONSULTATION DES RESULTATS

Les résultats enregistrés par la LIFSU - PARIS seront consultables dès le vendredi, en ligne sur le site (www.sport-u-iledefrance.com).

Tout erreur ou omission relevée doit nous être signalée le plus rapidement possible.

4 ARBITRAGE DES RENCONTRES

4.1 RENCONTRES REGIONALES

Niveau 1 : Les championnats de niveau 1 seront arbitrés.

En cas d'absence d'arbitre officiel, et sauf accord avant le match entre les deux capitaines, chaque équipe est tenue de présenter un arbitre. Après tirage au sort, la personne désignée deviendra à ce moment arbitre officiel et respectée comme tel.

L'arbitre désigné officie pour toute la durée du match, sans changement à la mi-temps.

Niveau 2 : Les championnats de niveau 2 seront arbitrés dans la mesure du possible.

En cas d'absence d'arbitre officiel, la règle qui s'applique est identique à celle du niveau 1.

Niveau 3 : Les rencontres ne seront pas arbitrées par des arbitres officiels.

L'équipe qui reçoit (ou celle qui est inscrite en 1^{er} sur la feuille de match si terrain neutre) **fournit un arbitre.**

L'auto-arbitrage est interdit.

ATTENTION : l'arbitre doit être licencié à la FFSU.

Les équipes souhaitant être arbitrées doivent en faire la demande au plus tard le vendredi précédant la rencontre (par mail avant 12h). La charge de 45€ revient à l'équipe demandeuse ou aux deux équipes (22,50€) en cas de demande mutuelle.

IMPORTANT :

Les étudiants souhaitant arbitrer doivent se faire connaître en envoyant un mail à creteil@sport-u.com.

4.2 ARBITRAGE CHAMPIONNATS DE FRANCE

Cf règlement national FFSU.

5 ORGANISATION PREVISIONNELLE DU CHAMPIONNAT ÎLE-DE-FRANCE 2025/2026 – HAND A 7

NB : Cette organisation est uniquement prévisionnelle car susceptible d'évoluer selon le nombre d'équipes engagées.

Tous les organigrammes seront sur le site : www.sport-u-iledefrance.com (Rubrique handball et Île-de-France).

Pour le lancement du championnat, la répartition des équipes dans les différents niveaux s'effectuera selon les engagements et le niveau d'évolution en 2024/2025.

5.1 CHAMPIONNAT UNIVERSITAIRE : CFU N1 ET N2 A BREST LES 9, 10 ET 11 JUIN 2026

5.1.1 CHAMPIONNAT UNIVERSITAIRE FEMININ- QUALIFICATIF CFU

➤ Niveau 1 U Filles : 6 équipes

- Phase 1 : Un Championnat de 6 équipes
- Période programmation : du 06/11/2025 au 19/02/2026
 - Phase 2 : tableau final + match playdown 5/6

Jeudi 12 mars 2026 : ½ Finales U

19/03 : classement ¾ et playdown 5/6

Jeudi 26 mars 2026 : Finale et Petite Finale (3^{ème} place) Inter-Ligue IDF

Lors de la saison 2026/2027, 1 équipe descendra en Niveau 2

Quotas CFU N1 et N2 :

- 1^{er} Inter - Ligue IDF: CFU N1
- 2^{ème} Inter - Ligue IDF : CFU N2
- **NB** : 2 quotas supplémentaires **maximum** sur l'ensemble des 4 filières sont réservées à la ligue organisatrice du CFU. Les 2 quotas restants et non utilisés par le site de ligue organisatrice seront reversés aux inter-ligues auxquelles appartiennent les mieux classés au CFU N-1, hors ligue organisatrice, dans les filières restantes.

5.1.2 CHAMPIONNAT UNIVERSITAIRE MASCULIN - QUALIFICATIF CFU

➤ Niveau 1 U Garçons :

- Phase 1 : Un Championnat de 8 équipes
- Période programmation : du 06/11/2025 au 19/02/2026
- Date butoir Phase 1 : **19/02/2026**
 - Phase 2 : phase finale

Jeudi 12 mars 2026 : ½ Finales Inter-Ligue IDF+ partie basse

Jeudi 26 mars 2026 : Finale et Petite Finale (3^{ème} place) Inter-Ligue IDF + Matchs classement

Lors de la saison 2026/2027, 1 équipe descendra en Niveau 2

Quotas CFU N1 et N2 :

- 1^{er} Inter - Ligue IDF: CFU N1
- 2^{ème} Inter - Ligue IDF : CFU N2
- **NB** : 2 quotas supplémentaires **maximum** sur l'ensemble des 4 filières sont réservées à la ligue organisatrice du CFU. Les 2 quotas restants et non utilisés par le site de ligue organisatrice seront reversés aux inter-ligues auxquelles appartiennent les mieux classés au CFU N-1, hors ligue organisatrice, dans les filières restantes

5.2.1 CHAMPIONNAT DES ECOLES FEMININ - QUALIFICATIF CFE

➤ Niveau 1 Écoles Filles :

- Phase 1 : Un Championnat de 7 équipes

Date de début : 06/11/2025

Date butoir Phase 1 : **15/01/2026**

- Phase 2 : tableau final

Jeudi 22 janvier 2026 : ½ Finales Inter-Ligue IDF

Jeudi 29 janvier 2026 : Finale et Petite Finale (3^{ème} place) Inter-Ligue IDF

Quotas CFE N1 et N2 :

- 1^{er} Inter - Ligue IDF: CFE N1
- 2^{ème} Inter - Ligue IDF : CFE N2
- **NB** : 2 quotas supplémentaires **maximum** sur l'ensemble des 4 filières sont réservées à la ligue organisatrice du CFE. Les 2 quotas restants et non utilisés par le site de ligue organisatrice seront reversés aux inter-ligues auxquelles appartiennent les mieux classés au CFE N-1, hors ligue organisatrice, dans les filières restantes.

- Phase complémentaire régionale : Championnat pour les classées de 3 à 7

Date de début : 05/02/2026

Date butoir Phase 1 : **16/04/2026**

Lors de la saison 2026/2027, 1 équipe descendra en Niveau 2

5.2.2 CHAMPIONNAT DES ECOLES MASCULIN - QUALIFICATIF CFE

➤ Niveau 1 Écoles Garçons :

- Phase 1 : Un Championnat de 8 équipes (cf CMR 24/25)

Date de début : 06/11/2025

Date butoir Phase 1 : **15/01/2026**

- Phase 2 : phase finale

Jeudi 22 janvier 2026 : ½ Finales Inter-Ligue IDF+ partie basse

Jeudi 29 janvier 2026 : Finale et Petite Finale (3^{ème} place) Inter-Ligue IDF + Matches classement

Lors de la saison 2026/2027, 1 équipe descendra en Niveau 2

Quotas CFE N1 et N2 :

- 1^{er} Inter - Ligue IDF: CFE N1
- 2^{ème} Inter - Ligue IDF : CFE N2
- **NB** : 2 quotas supplémentaires **maximum** sur l'ensemble des 4 filières sont réservées à la ligue organisatrice du CFE. Les 2 quotas restants et non utilisés par le site de ligue organisatrice seront reversés aux inter-ligues auxquelles appartiennent les mieux classés au CFE N-1, hors ligue organisatrice, dans les filières restantes.

5.3 CHAMPIONNAT A FINALITE REGIONALE

5.3.1 CHAMPIONNAT MIXTE E/U FEMININ

➤ Niveau 2 Ecoles/Universités Filles :

- Phase 1 : 2 poules communes Ecoles/Universités de 5/6 équipes

- Période programmation : du 06/11/2025 au 19/02/2026

- Phase 2 : tableau final à partir des ½ finales

- **Du Jeudi 12 mars 2026 au 16 avril 2026** :

- 1/2 Finales croisés 1^e et 2^e **qualificatives pour la finale**
- 1/2 Finales croisés 3^e et 4^e **qualificatives pour le match de classement**
- **Jeudi 9 avril 2026** : Finale et Petite Finale (3^{ème} place) Inter-Ligue IDF + Matches de classement 5/6 ; 7/8 ; 9/10

Lors de la saison 2026/2027, 1 équipe E et 1 équipe U montera en Niveau 1

5.3.2 CHAMPIONNAT MIXTE E/U MASCULIN

➤ Niveau 2 Ecoles/ Universités Garçons :

- Phase 1 : 3 poules de brassage de 7/8 équipes
- Période programmation : du 06/11/2025 au 29/01/2026
- Phase 2 : poules + finale pour les 2 premiers de la poule haute
Format : 1 Poule Haute de 6 équipes et 2 Poules Basses de 8 équipes avec résultats des confrontations de la phase 1 acquis - **Du Jeudi 05 Février 2026 au 9 Avril 2026**
- **Jeudi 16 avril 2026 : Finale Ligue IDF – Niveau 2 haute**
Lors de la saison 2026/2027, 1 équipe E et 1 équipe U montera en Niveau 1

➤ Niveau 3 Ecoles/ Universités Garçons :

- Phase 1 : 1 poules de 6 équipes et 1 poules de 5 équipes
- Période programmation : du 06/11/2025 au 19/02/2026
- Phase 2 : tableau final à partir des ½ finales
- **Du Jeudi 12 mars 2026 au 16 avril 2026 :**
 - 1/2 Finales croisés 1^e et 2^e **qualificatives pour la finale**
 - 1/2 Finales croisés 3^e et 4^e **qualificatives pour le match de classement**
 - **Jeudi 9 avril 2026 : Finale et Petite Finale (3^{ème} place) Inter-Ligue IDF + Matchs de classement 4/6 ; 7/8 ; 9/10**

NOUVEAUTE 25/26 : au niveau 3 écoles/universités garçons :

- Plusieurs jeunes femmes possibles sur la feuille de match ;
- 1 jeune femme au maximum sur le terrain par équipe ;
- Une équipe mixte H/F ne peut pas prétendre à la montée au N2
- Nous attirons l'attention des équipes concernées sur la vigilance quant au contact entre une fille et un garçon le cas échéant.

6 NOUVELLE OFFRE DE PRATIQUE EN PARTENARIAT AVEC LA LIGUE IDF DE HB

La convention est en cours de mise à jour.

7 PARTENARIAT AVEC LE PARIS92

Une convention de partenariat avec le PARIS92 va voir le jour pour organiser :

- Un « **all star game** » **écoles féminines** en ouverture d'un match des lionnes
- Les ½ **finales HBFU1** en ouverture d'un match des lionnes

8 PRET D'INSTALLATIONS

Au cours de l'année universitaire, les étudiants licenciés FFSU désireux de pratiquer le handball, pourront accéder librement aux installations sportives sur les créneaux loués à l'année par la LIFSU-Paris.

Nous mettons à votre disposition pour les compétitions (et entraînements) un certain nombre d'installations de la Ville de Paris. Nous vous rappelons qu'il faut impérativement signer les feuilles de présence que tiennent à votre disposition les gardiens.

Certaines installations ne disposant d'aucun personnel spécifique, vous veillerez particulièrement à l'installation et au rangement des matériels sportifs mis à votre disposition.

L'inscription est gratuite mais **obligatoire avant le dimanche minuit** par mail à creteil@sport-u.com

Les étudiants doivent obligatoirement signaler leur présence à l'accueil afin que celle-ci soit enregistrée sur le logiciel de réservation de la Ville de Paris (indispensable pour le maintien du créneau).

9 INFORMATIONS NATIONALES

Vous retrouverez toutes les informations nationales (règlement national, dossier CFU, liste qualifiés CFU, documents divers, etc) sur la **page Handball** du site de la FF Sport U :

<https://sport-u.com/competitions-nationales/sports-co/handball/>

Pour toutes les informations réglementaires non précisées dans la circulaire régionale, c'est le **règlement national** figurant sur le site de la FF Sport U, qui fait foi et à défaut, l'avis de la CMN. En l'absence de règlement spécifique FF Sport-U, c'est le règlement FFHB qui fera référence.

Nous vous souhaitons une excellente saison sportive.

Le Directeur Régional du Sport U
Arnaud BOIX